



# PRÉFÈTE DE LA CREUSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Guéret, le 26 mars 2024

## INVITATION & COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### « PATRONS DANS MA VILLE »

### Mon entreprise s'engage pour les quartiers prioritaires

Une douzaine de candidats en recherche d'emploi du quartier prioritaire de la ville à Guéret à la rencontre des dirigeants d'entreprises Creusoises.

Professionnels et publics en recherche d'emploi vont se rencontrer ce jeudi 28 Mars 2024 à la « Quincaillerie Numérique de Guéret » de 14h à 17h.

*Le club « les entreprises s'engagent » de la Creuse en partenariat avec France Travail et la Mission Locale soutenus par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations (DDETSPP) organisent cette rencontre emploi sous l'impulsion du GIP<sup>1</sup> « les entreprises s'engagent ».*

Les publics en recherche d'emploi dont les jeunes issus des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) bénéficiaires du RSA ou de minima sociaux, manquent souvent d'un réseau professionnel sur lequel s'appuyer pour bénéficier de conseils et pour accéder à un emploi.

Les membres adhérents du club « les entreprises s'engagent », animé en Creuse par Mme LANGLOIS Véronique, se mobilisent.

Une douzaine d'employeurs de secteurs professionnels différents viennent rencontrer des candidats, partager leurs expériences et faire découvrir leur entreprise.

Des rencontres riches à venir puisque les candidats vont également s'exprimer sur leurs aspirations professionnelles.

Cet événement se terminera par un échange privilégié entre les publics et les entreprises qui feront part de propositions d'immersions professionnelles, de contrats de travail, contrats d'apprentissage ou de professionnalisation ou de type « emplois francs »<sup>2</sup> par exemple.

**La presse est invitée à suivre ces rencontres de 14h à 17h.**

1 - Groupement d'Intérêt Public

2 - Aide financière à l'embauche d'un demandeur résidant en quartier prioritaire :

soit en CDD de 6 mois minimum (2500€/an pour 2 ans maximum), soit en CDI (5000 €/an pour 3 ans maximum).

Décret n°2022-1747 du 28 décembre 2022 portant sur la généralisation des emplois francs.

### Contact presse - Cabinet de la Préfète

Gaëlle LIOPE, Cheffe du bureau

Portable : 07 88 41 64 38 - Tél service : 05 55 51 58 95

Courriel : [gaelle.liope@creuse.gouv.fr](mailto:gaelle.liope@creuse.gouv.fr)

Courriel service : [pref-communication@creuse.gouv.fr](mailto:pref-communication@creuse.gouv.fr)

Bureau départemental de la communication interministérielle



[www.creuse.gouv.fr](http://www.creuse.gouv.fr)



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse